

CHRONIQUE ANTONIENNE



Montréal. — Mon mari était sans place. On me conseilla de prier S. Antoine et de promettre la publication de la grâce. Je suivis ce conseil et le soir même deux personnes se présentaient pour engager mon mari qui occupe depuis l'Ascension une excellente place.

L'Acadie. — Malgré plusieurs neuvaines et malgré les soins du docteur ma fille souffrait d'un mal de main depuis deux ans. Nous fîmes une neuvaine à S. Antoine et à la Bonne sainte Anne avec promesse de pain et de publication. Aujourd'hui la guérison est complète.

DAME O. D. tertiaire.

Joliette. — Je remercie le bon Saint qui m'a obtenu deux grâces. J'accomplis ma promesse.

UNE AMIE DE S. ANTOINE.

Montréal. — Merci, bon saint Antoine, d'avoir fait trouvé un emploi à mon mari dans un moment de détresse et de nous avoir procuré un bon logement, ainsi que cette grâce que je sollicitais depuis si longtemps.

T. mère de famille.

St-Ferdinand — Deux faveurs obtenues après promesse de publication.

E. B. et M. D. tertiaires.

Deschambault. — 21 mai. Amour et reconnaissance à S. Antoine qui nous a protégés d'une manière visible dans une affaire difficile. Après plusieurs neuvaines en l'honneur du grand saint, les difficultés se sont aplanies et justice nous a été rendue.

TERTIAIRE.

Contresigné par le RÉVÉREND M. ROUSSEAU.

Montréal. — Le bon S. Antoine m'a fait réussir dans un important procès. Je le recommande aux personnes qui ont besoin d'un bon avocat.

DAME J. L. L.

Montréal. — J'étais menacée d'un procès qui pouvait tourner à la ruine de mon honneur. Aussi, comme j'ai bien prié le bon saint Antoine ! Priez-le comme moi, vous qui êtes dans l'angoisse, et comme moi vous n'aurez qu'à le remercier et à donner du pain à ses pauvres.

L. O.